

RAPPORT N° 80

AU CONSEIL COMMUNAL

Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Fabien Bourqui et consorts, du 8 octobre 2012, intitulé « Pour honorer la mémoire de Pierre-Alain Bertola »

Déléguée municipale : Mme Fabienne Freymond Cantone

Nyon, le 12 novembre 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

La Municipalité souhaite répondre par le présent rapport au postulat de Mmes et MM. les Conseillers communaux Fabien Bourqui, Jessica Jaccoud, Alexandre Démétriadès, Marc Bourqui, Margaux Carron, Roxane Faraut-Linarès, Sasha Soldini et David Lugeon, du 8 octobre 2012, intitulé « Pour honorer la mémoire de Pierre-Alain Bertola » (voir postulat en annexe).

Les postulants, proposent de nommer en l'honneur de Pierre-Alain Bertola, artiste nyonnais aux multiples talents (graphisme, bande dessinée, illustration, scénographie, etc.), soudainement disparu en août 2012, la place sise devant l'Usine à Gaz (voir plan en annexe).

2. Etat de la situation

C'est avec une très vive émotion et une profonde tristesse que la Municipalité a appris le décès de Pierre-Alain Bertola : elle a partagé le choc provoqué par sa soudaine disparition en août 2012 et elle a eu l'occasion d'exprimer toute son estime et sa gratitude pour ses grandes qualités artistiques et humaines.

La Municipalité considère que l'intention de nommer la place d'après le nom de cette personnalité nyonnaise est une initiative respectueuse et élégante pour honorer dignement la mémoire de l'artiste. Toutefois, avant de prendre une telle décision, il convient de rappeler quelques règles habituelles auxquelles la Municipalité se tient.

Si auparavant les patronymes de personnages historiques ayant marqué de manière significative l'histoire de la Commune ou du Canton (par exemple Juste Olivier, Louis Bonnard, Charles Victor de Bonstetten, etc.) étaient assignés aux rues, aujourd'hui cette pratique n'est plus usuelle. En effet, la Municipalité ne dénomme plus les rues ou les places par les noms de personnes vivantes ou décédées depuis moins de cinq ans. Elle considère qu'une décision prise précipitamment et sous l'influence des émotions pourrait être prématurée.

De plus, selon les directives fédérales et cantonales¹, le choix des noms doit porter en priorité sur des noms existants représentatifs du patrimoine local ou de la situation de la rue. Ainsi, pour respecter l'histoire de ce lieu, un nom en relation avec l'Usine à Gaz, en référence avec celle qui a existé à partir de 1864, semble plus pertinent et plus facilement identifiable au lieu.

D'autre part, il convient de relever que l'attribution du nom de Pierre-Alain Bertola à la place pourrait être considérée inéquitable face à d'autres personnages illustres de la Ville de Nyon ne jouissant pas encore de cette reconnaissance.

La Municipalité comprend parfaitement la volonté des postulants et propose, pour rendre hommage non seulement à Pierre-Alain Bertola, mais aussi aux autres artistes emblématiques disparus ces dernières années (Yves Humbert, Pierre-Noël Bergendi et Pierre Golay), d'afficher une plaque commémorative en leur honneur devant l'Usine à Gaz, pour laquelle ils s'étaient mobilisés et qui représentait une infrastructure culturelle très importante à leurs yeux.

3. Conclusion

La proposition avancée par le postulat est une excellente initiative pour honorer Pierre-Alain Bertola et elle devrait être adaptée aux pratiques actuelles. Une plaque commémorative est une bonne alternative et permettrait, par la même occasion, de rendre hommage à d'autres artistes récemment disparus.

¹ http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sit/fichiers_pdf/6419.pdf
<http://www.vd.ch/themes/territoire/construction/registre-des-batiments/adresses-de-batiment/>

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le rapport municipal N° 80 en réponse au postulat de M. le Conseiller communal Fabien Bourqui et consorts du 8 octobre 2012, intitulé « Pour honorer la mémoire de Pierre-Alain Bertola »,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide : d'accepter le rapport municipal N° 80 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal Fabien Bourqui et consorts, du 8 octobre 2012, intitulé « Pour honorer la mémoire de Pierre-Alain Bertola ».

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 novembre 2012 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Vice-présidente :

Le Secrétaire :

E. Ruey-Ray



C. Gobat

Annexes

- Postulat de M. le Conseiller communal Fabien Bourqui et consorts, du 8 octobre 2012, intitulé « Pour honorer la mémoire de Pierre-Alain Bertola »
- Plan de situation

1^{ère} séance de la commission

Municipale déléguée	Mme Fabienne Freymond Cantone
Date	Jeudi 17 janvier 2013 à 19H00
Lieu	Place du Château 3, 3 ^e étage, salle des maquettes

Motion : "Pour honorer la mémoire de Pierre-Alain Bertola"

La communauté nyonnaise avait été choquée par le décès soudain de Pierre-Alain Bertola, artiste nyonnais, le jour de ses 56 ans.

Cet artiste, de par son rayonnement international et aussi sa disponibilité envers la commune de Nyon, a bien mérité d'être honoré par sa ville et ses habitants.

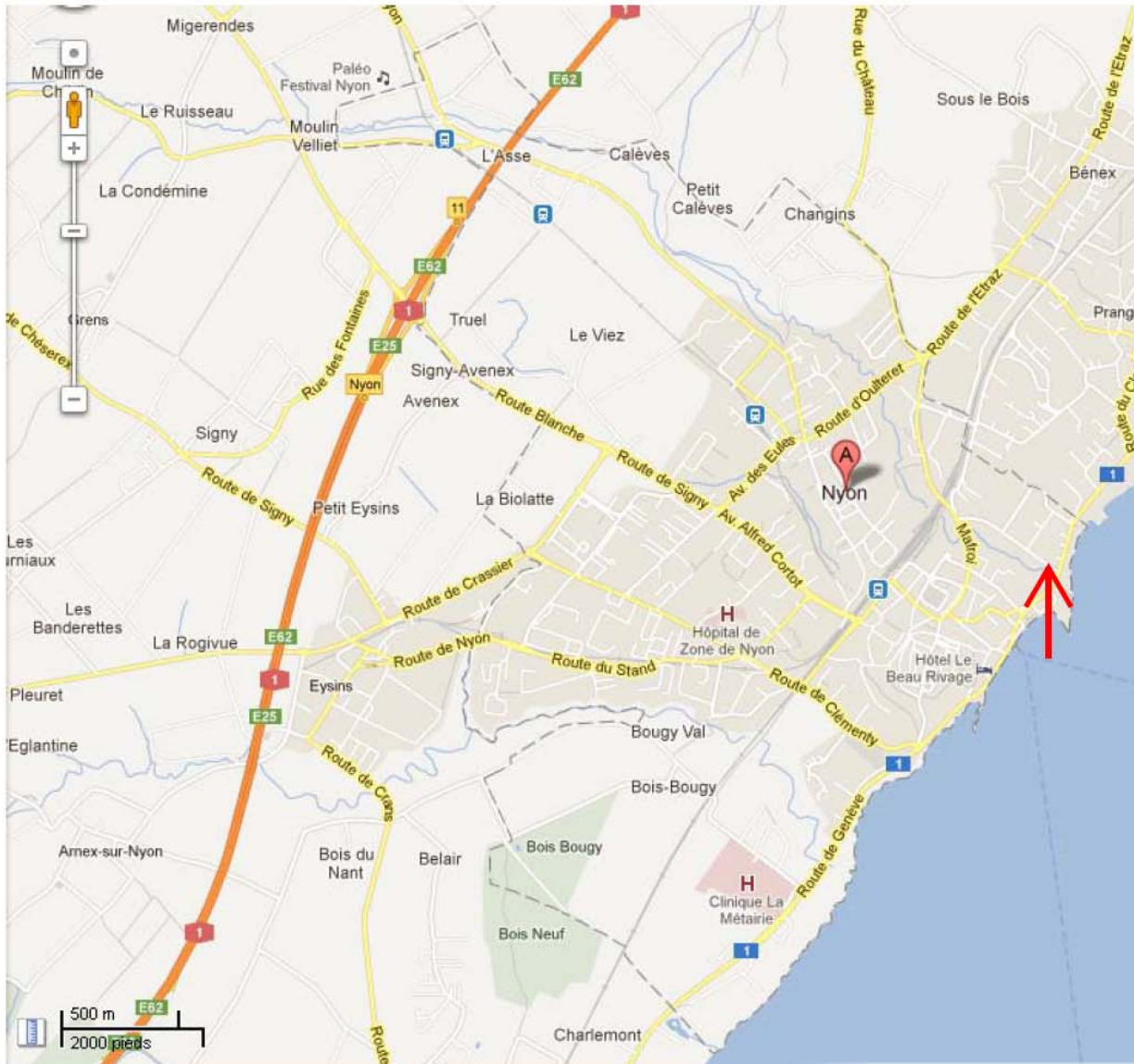
Les soussignés demandent à la Municipalité de nommer la place sise devant l'Usine à Gaz : "Place Pierre-Alain Bertola, artiste plasticien nyonnais, 1956-2012". Les auteurs de la motion suggèrent une cérémonie d'inauguration, avec sobriété, durant l'été 2013.

Cette place est idéalement située devant l'Usine à Gaz, à la sauvegarde de laquelle Pierre-Alain Bertola avait participé.

Nous souhaitons que cette motion soit envoyée à la Municipalité pour étude et rapport.

Fabien Bourqui
Jessica Jaccoud
Alexandre Démétriadès
Marc Bourqui
Margaux Carron
Roxane Faraut-Linarès
Sacha Soldini
David Lugeon

PLAN DE SITUATION



Source images : google maps 2012